Ce Journal paraît Semi-Hebdomadairement, le MARDI et le VENDREDI.

Mélanges Religieux,

Lettres, Avis, Correspondances, &c., à l'adresse du Rédacteur.

POLITIQUES, COMMERCIAUX, LITTERAIRES ET DE NOUVELLES.

VOL. XV. MONTREAL, VENDREDI, 30 AVRIL 1852. No. 60

JOURNAL D'UN CONFESSEUR DE LA FOI.

(1793—1795.)

Relation des peines et des dangers encourus par les prêtres du diocèse de Tours, condamnés à la déportation, en 1793 ; par un des déportés.

(Suite.)

" A Bordeaux on nous donnait pour notre nourriture une livre de pain ; à notre arrivée à Blaye on ne nous en donna plus que trois quarterons, et au mois de février on nous réduisit à une demi livre jusqu'à la mi-carême. A Bordeaux, on nous donnait du pain de millet ; celui de Blaye était fabriqué avec des pois et des fèves réduits en farine, et pour la plupart gâtés à bord des vaisseaux marchands qui les amenaient. Ce pain avait la couleur et la pesanteur de la terre, une odeur et un goût détestables ; pour le manger il fallait bien l'assaisonnement de la faim dévorante qui nous tourmentait. A la mi-carême on réduisit notre ration à quatre onces, et enfin, depuis Pâques jusqu'à notre embarquement, qui eut lieu au mois de novembre, elle fut encore une fois diminuée ; on ne nous en donna plus qu'une livre tous les dix jours. Pour suppléer à cette insuffisance de nourriture, nous achetions de la viande, du vin, des fruits, quand on pouvait nous en apporter et que nous avions de l'argent. Le soldats recevaient par jour une livre de pain de froment, où la farine était mêlée au son ; ils en épargnaient quelques morceaux, afin de nous les vendre ; mais il fallait payer le prix qu'ils demandaient, aussi était-ce une friandise à laquelle nous ne pouvions tous prétendre. Ceux qui n'y pouvaient atteindre se rejetaient sur de vieux harengs fermentés et infects ; on les accommodait avec de petits poireaux de vigne, que nous vendaient les femmes de campagne, venant tous les jours à la citadelle *porter le butet* (1) ; on y joignait des feuilles d'orties, de bette et d'autres herbes ramassées dans nos cours ; on assaisonnait le tout avec du vinaigre, et on suppléait au beurre, qu'il était impossible de se procurer, par de la grosse casonnade jaune. Pendant le carême de 1784, j'ai mangé plus de soixante harengs accommodés de cette manière. Cette nourriture malsaine m'échauffa et corrompit le sang ; il me vint au pied un mal considérable, qui m'empêcha de marcher et fut longtemps à se guérir.

"Un bateau chargé de noix arriva à Blaye : des marchands en apportèrent à la citadelle ; la faim qui nous pressait nous en fit manger en très grande quantité mêlées à de la grosse cassonnade. Quelques uns d'entre nous furent assez malades de cette imprudence.

" L'illustre Isabeau, représentant du peuple, dont j'ai déja parlé, vint au mois de mai visiter la citadelle. Il était vêtu en général, avec un haut plumage au chapeau et un grand sabre au côté. Une cinquantaine de personnes l'accompagnaient, officiers supérieurs, membres de la commune de Blaye et du comité de surveillance ; il voulut encore voir les prêtres de Tours, il s'emporta de nouveau contre M. Simon, disant qu'un aussi méchant homme était trop bien à la citadelle. Il ordonna qu'on le conduisit au Pâti. Cet ordre fut exécuté le lendemain, à notre grand regret à tous. Ce digne prêtre, par son amabilité et ses manières prévenantes, savait tellement se concilier l'esprit de tout le monde, que les membres du comité pleuraient eux-mêmes de le voir partir.

(1) Butet, expression tourangelle pour désigner une hotte en osier.

" Non-seulement, comme la plupart de nos compagnons du diocèse de Tours, j'avais connu autrefois le citoyen Isabeau, mais j'avais constamment été honoré de son amitié pendant les sept années que je passai au collége. Il ne savait pas que je fusse parmi les détenus, et, en me reconnaissant, il manifesta sa surprise. —Quoi ! me dit-il, te voilà aussi ici, toi ! cela est bien étonnant.

"—Il est étonnant, en effet, répondis-je, de nous y retrouver tous les deux, vous dans la situation et le costume où vous êtes, et moi dans celle où je suis.

"—Si tu avais voulu t'en rapporter à moi et faire serment, tu serais heureux comme tous ceux de tes camarades qui m'ont cru.

"—Je n'envie point ce bonheur-là : la tranquillité de ma conscience m'est plus précieuse que tout le reste ; c'est le seul bonheur que j'ambitionne.

"—Que veux-tu que je fasse pour toi ? me dit-il encore.

" Eh bien ! répondis je, ce que je vous demande, c'est de nous faire donner du pain. Voilà bientôt dix jours que nous n'en avons eu.

"—Je vais vous en faire donner. Adieu.

" Il partit avec toute sa suite.

" M. l'abbé Royer, qui avait été comme moi sous sa discipline au collége de Tours, le voyant s'éloigner, il se mit à lui crier :

"—Citoyen Isabeau, citoyen Isabeau, faites nous donner du pain !

" Il se retourna :

"—Tu as voulu suivre le Pape, va-t-en lui demander du pain !

" Nous avions ainsi doublement lieu de ne pas faire grand cas de sa parole, et nous étions tous fort disposés à gourmander M. Royer. Néanmoins Isabeau tint la promesse qu'il m'avait faite. Par sa munificence, on nous donna par jour un quarteron de pain d'avoine, qui nous sembla de la brioche : cela dura trois semaines ; ensuite on nous remit à notre livre de pain de fèves par décade, et cette ration fut continuée, ainsi que je l'ai dit, jusqu'au 15 novembre à tous ceux qui ne travaillèrent pas. Ceux qui purent être appliqués aux travaux eurent un traitement particulier à partir du 4 août.

" Le vendredi 1er août les membres du comité de surveillance, accompagnés de plusieurs officiers de la ligne et de l'artillerie, vinrent visiter nos malles et nos sacs, faisant partout les recherches les plus minutieuses, prenant nos Bréviaires, nos autres livres, nos images et nos crucifix : ils les foulaient aux pieds, les déchiraient ou les brisaient devant nous. Ils enlevèrent l'argent monnoyé et même les objets d'argenterie que nous avions pu conserver jusque là. Le calice qui nous servait à dire la messe ne put pas être dérobé à leurs perquisitions. Nous l'avions enterré auprès de notre logement, mais après avoir trouvé l'ornement dans nos chambres, on ne doutait point que nous n'eussions quelque vase sacré : les soldats avec leurs baïonnettes, foulèrent la terre autour de notre habitation et le découvrirent. Ils s'en saisirent ainsi que d'un petit ciboire, et emportèrent ces deux objets si précieux pour nous, d'un air triomphant : c'étaient comme de glorieux insignes de la victoire qu'ils remportaient sur le Dieu pour qui nous combattions avec persévérance.

" Le lendemain samedi, on nous rassembla sur la terrasse : on demanda aux prêtres de remettre leurs lettres de prêtrise, on fouilla ceux qui ne voulaient point les livrer, et on les leur prit de force. Ensuite on nous annonça qu'on allait apporter des instruments de travail, et qu'il faudrait nous mettre à l'ouvrage le lendemain. Nous fîmes observer que le lendemain était un dimanche.

"—C'est précisément parce que c'est un dimanche, nous répondit-on, que nous vous faisons travailler.

"—Et c'est précisément parce que c'est un dimanche, que nous ne travaillerons pas, répondîmes nous. Ne savez-vous pas pourquoi nous sommes renfermés ici ? N'est-ce pas pour soutenir la sainte religion de nos pères ? comment ferions-nous ce qu'elle défend !

"—Si vous ne travaillez pas demain, on vous mènera au cachot.

"—A la guillotine, si vous voulez ! nous sommes prêts à souffrir la mort plutôt que de violer la loi de Dieu et de l'Eglise ! Mais est-ce que la liberté de conscience n'a pas été décrétée ?

"—Oh ! répondit un juif, capitaine des canonniers ; celui qui a fait décréter l'existence de l'Etre suprême est guillotiné.

" Nous connûmes de la sorte la nouvelle de de la mort de Robespierre. Il avait donné l'ordre de guillotiner le 5 août tous les prêtres enfermés à Bordeaux et à Blaye : il y en avait environ douze cents. On avait déjà fait dans l'enclos des Chartreux un grand trou pour enterrer tous les corps : on avait construit une guillotine à quatre couteaux pour couper quatre têtes à la fois. Les bourreaux avaient promis d'expédier les douze cents en deux nuits. Mais

Celui qui met un frein à la fureur des flots,

nous montra, en cette circonstance comme en tant d'autres, qu'il

Sait aussi des méchants arrêter les complots.

"Il nous parut qu'il renouvelait pour nous ce qu'il avait fait autrefois pour Mardochée et les autres Juifs captifs en Perse, lorsque l'orgueilleux et cruel Aman fut pendu à la potence préparée dans sa cour et destinée à Mardochée. Ce terrible Robespierre, qui voulait nous faire guillotiner tous dans les premiers jours d'août, fut guillotiné avec son frère le 27 juillet.

" Voyant que nous ne voulions pas consentir à travailler le dimanche, les membres du comité de surveillance nous firent entrer dans nos chambres ; il nous fut défendu d'en sortir, et on nous y laissa jusqu'au lendemain soir sans nous apporter de nourriture ni de boisson, pas même de l'eau.

" Le dimanche, vers cinq heures, on nous fit sortir sur la terrasse : les membres du comité de surveillance, d'un ton un peu radouci, nous demandèrent si nous voulions commencer les travaux le lendemain matin. Nous acceptâmes, en ajoutant que nous continuerions même tous les jours, excepté le dimanche.

"—Mais si vous ne travaillez pas le dimanche, vous ne travaillerez pas non plus le jour de la décade.

"—Très volontiers, nous prendrons deux jours de repos au lieu d'un ; ce n'est pas un péché de s'abstenir de travail les jours où il est permis de travailler, mais c'est un péché d'enfreindre la loi de Dieu, qui ordonne le repos du dimanche.

" Tout étant ainsi d'accord, on nous apporta le lendemain matin des bêches, des pelles et des brouettes. On nous employa d'abord à ramasser les immondices de la citadelle et à les porter dans un trou que le commandant voulait faire combler. Je fus, avec plusieurs de mes compagnons, occupé pendant plus de huit jours à transporter les excréments des soldats, qui étaient restés accumulés dans un coin de la citadelle, et formaient un amas considérable. D'autres nétoyaient les rues, les emplacements des canons, et faisaient diverses autres besognes du même genre. Tous ceux qui travaillèrent ainsi ne reçurent jamais d'autre paiement que quelques onces de pain de soldat.

"Douze des plus forts tiraient le *diable* : c'était un petit chariot sur lequel on montait à la citadelle, placée au haut de la montagne, de grosses pierres amenées par bateaux sur le port. On donnait à ceux qui avaient consenti à cette fatigue une livre de pain par jour. C'étaient les mieux rétribués, et leur travail était bien pénible. Douze ouvriers de la ville y étaient employés avant que les prêtres n'y fussent appliqués. Quant ces ouvriers faisaient trois fois le voyage de la citadelle au port, c'étaient leurs plus fortes journées. Les prêtres firent douze fois le trajet le premier jour qu'ils les remplacèrent. Le maître charpentier en était dans un étonnement extrême et ne pouvait s'en taire.

"—On avait fait croire, disait-il, que les prêtres étaient tous des fainéants, propres à rien ; jamais je n'ai employé d'ouvriers aussi ardents au travail.

" L'ingénieur, de son côté, assurait qu'il eût voulu avoir toujours des prêtres dans ses chantiers : ses travaux auraient été bien plus promptement exécutés. Plusieurs étaient employés aux terrassements, poussant la brouette et tirant la terre des souterrains qu'on construisait alors. On leur donnait trois quarterons de pain par jour. Les anciens et les faibles ratissaient les rues et les places de la citadelle ; ils en recevaient un quarteron. Cette citadelle occupe autant d'espace et comprend autant de constructions qu'il en faudrait à une ville de six mille âmes.

" Pendant trois mois et demi nous avons été appliqués ainsi à toutes les besognes de portefaix. je ne puis les énumérer toutes ; elles se succédaient, selon les circonstances, dans l'intérieur de la citadelle ou sur le port. Nous déchargions les bateaux qui abordaient, et j'ai ainsi transporté, entre autres choses, une grande quantité de merluches.

" Cependant l'esprit de la population de Blaye était bien changé à notre égard. On était étonné de l'humilité et de l'activité de nos travaux, et on commençait à ne plus parler des prêtres détenus qu'avec respect et admiration. On ne pouvait comprendre comment des hommes élevés délicatement et ayant vécu jusqu'alors loin de tous ces travaux grossiers, pouvaient s'y livrer avec tant d'ardeur et supporter toutes ces fatigues pendant les grandes chaleurs du mois d'août. Nous aurions bien dû, en effet, être affaiblis par le régime auquel nous étions soumis depuis plus de huit mois, et il était déja difficile de comprendre comment la plupart d'entre nous n'étaient pas morts de misère et de faim. C'est à la toute puissance de Dieu qu'il faut attribuer la force que nous avons déployée. Sa providence nous réservait pour travailler à sa vigne. Elle avait encore des regards de miséricorde pour les Français et elle nous destinait à contribuer à leur salut.

Les femmes qui venaient le dimanche comme tous les autres jours, excepté le décadi, *porter le butet* à la citadelle, nous rendaient justice et se condamnaient elles-mêmes.

"—Les prêtres, disaient-elles, agissent mieux que nous : ils ont beau avoir faim, ils ne travaillent pas le dimanche.

" Car les jours où nous ne travaillions pas, on ne nous donnait pas de pain.

" On faisait le même raisonnement dans la ville. Le commandant de la citadelle, *bonnet rouge*, avait été destitué à la chûte de Robespierre. Celui qui l'avait remplacé était d'un esprit plus doux et plus humain. Les jours ouvriers, nous sortions de la citadelle pour aller travailler sur le port ; le dimanche, on nous laissait aussi sortir pour aller se promener. Nous pouvions ainsi voir dans la ville quelques âmes toujours attachées à la religion catholique, et elles procurèrent à plusieurs prêtres la facilité de dire la messe dans les chambres. Un certain nombre de fidèles s'empressait de venir l'entendre.

" Le commandant nous disait : Messieurs, je me fie à votre probité ; je suis assuré qu'aucun de vous n'abusera de la permission que je vous donne d'aller vous promener en ville, pour s'échapper, et de compromettre ainsi ma responsabilité.

" Il avait bien raison de s'en rapporter à notre parole. Aucun d'entre nous n'eût voulu commettre la lâcheté d'abuser de la bonté de ce commandant : nous étions d'ailleurs trop honorés d'être prisonniers pour Jésus-Christ, et nous ne songions pas à nous évader. L'adoucissement que nous recevions ainsi de l'humanité de cet officier ne fut pas de longue durée. Le représentant du peuple Isabeau, toujours acharné contre nous et ardent à nous poursuivre, donna l'ordre de nous embarquer sur des vaisseaux qui avaient servi à la traite des nègres. Tous ceux qui étaient exempts de maladies et d'infirmités graves durent être soumis à cette mesure. Craignant sans doute que nous ne fussions trop bien traités à la Guyane française, de sa propre volonté et de sa toute-puissance, Isabeau viola le texte de la loi conventionnelle et changea le lieu de la déportation. Il ordonna de nous conduire et de nous débarquer sur les côtes et dans les déserts de l'ouest de l'Afrique, voulant sans doute nous exposer à devenir esclaves des Turcs et la proie des lions et des tigres.

" En exécution de cette ordre, les autorités de Bordeaux et de Blaye ordonnèrent aux chirurgiens de nous visiter. On fit embarquer à Bordeaux, sur trois vaisseaux, le *Gentil*, le *Dunkerque* et les *Associés*, tous les prêtres valides. Ils étaient six cents. Les vaisseaux descendirent la Gironde jusqu'à Blaye, le 15 novembre 1794, le *Gentil* compléta sa cargaison en prenant tous les prêtres du Pâti et de la citadelle. Nous étions à bord deux cent cinquante, entassés dans l'entrepont ; la hauteur était environ trois pieds ; nous ne pouvions nous y tenir qu'assis.

" Le jour où on nous fit sortir de la citadelle pour nous embarquer, presque tous les habitants de la ville de Blaye vinrent pour nous voir et nous accompagnèrent jusqu'au port. Leurs sentiments et leurs démonstrations étaient bien différents de ceux qu'ils avaient manifestés dix-huit mois auparavant, lors de notre première arrivée. Ils ne poussaient plus des cris de fureur et ne nous lançaient plus de pierres. Ils pleuraient, nous pressaient les mains et se recommandaient à nos prières.

"Ayant été mis comme un froment très pur dans nos prisons flottantes, appareillés de provisions de farine et de vin pour la traversée ainsi que des outils nécessaires pour défricher les déserts incultes où l'on voulait nous débarquer, nous fûmes d'abord mis à la ration des matelots. On nous donna à chacun une livre et demie de pain par jour et une demi-livre de viande pour le repas qui se faisait le matin à dix heures. C'était du porc salé ou de la vieille vache, qu'une barque allait chercher au bort de Blaye, où on l'amenait en la traînant dans la boue de la ville comme une charogne. Quelquefois on remplaçait cette viande par de la morue sèche, appelée aussi merluche. Le soir, pour notre souper, on jetait dans une grande chaudière quatre boisseaux de fèves de marais, sans les laver ni en ôter les cail-

☞ Voir la 4e page.

FEUILLETON.

LE MONTAGNARD

OU LES

DEUX REPUBLIQUES.

1793—1848.

(Seconde partie—1848.)

La France n'a pas accepté la République, elle l'a subie.
C. D. V.

CHAPITRE SEPTIÈME.

(Suite.)

—Se tuer !...

—Monsieur Vancelay !..

—Ah ! je vous avais deviné, Arthur, j'avais lu votre résolution de mort sur la pâleur de votre visage, je l'avais comprise au tremblement de votre voix !.. aussi, je ne vous aurais pas laissé sortir d'ici, sachez le bien.

—Se tuer !...répéta Mathias en saisissant le bras d'Arthur, et son visage, d'ordinaire si commun, avait changé d'expression, tant il est vrai que le cœur a des ressources inconnues, et opère de subites et merveilleuses métamorphoses.

—Soit, dit-il, c'est vrai. M. Vancelay, qui est bien le plus brave homme qui soit sur la terre, se trompe, tu ne veux pas te tuer ; alors, que veux-tu faire ?

—Je n'en sais rien, répondit Arthur.

—Je n'en sais rien, c'est un peu vague, reprit Mathias ; il faut tâcher de trouver mieux que cela.

— Eh ! bien oui !.. s'écria Arthur avec une violence subite, c'est ma volonté. On est bien libre quand on le veut, ce me semble, de se mettre une balle dans la tête.

—Ceci, mon bon ami, dit l'étudiant, est un calcul d'égoïste.

—Je suis las de la vie.

—Déjà !.

—Je me tuerai ! ! je me tuerai ! !

—Bigre de bigre ! pour un républicain, c'est un peu compromettant. Vous avez dit, vieux ?

—La princesse Pallianci.

—Pallianci.... j'ai déjà entendu ce nom là. Au revoir, Arthur, je ne sais pas pourquoi, mais il me semble que je te rapporterai une nouvelle. Que diable ! on est princesse, ça s'est vu, mais on n'est pas vipère.

—Il prit la main d'Arthur qui, assis dans le fauteuil de M. Vancelay, était retombé dans le calme douloureux de ses méditations.

—Ecoute, mon bonhomme, il faut quitter cet air triste. Je te dis que je réussirai !.... je suis éloquent quand je m'y mets, et j'emporterai la place...

Tout en parlant il ramassa sa casquette.

—Fichtre ! dit il en la contemplant sur toutes ses faces, elle est peu radieuse, ou est mal ficelé pour aller chez une *tra la la*... Ah bah ! *vil fourreau bonne lame.*

Et Mathias campa majestueusement sa casquette sur le côté de sa tête ; puis, après avoir jeté avec une grimace excessive un dernier regard d'investigation sur sa personne, il sortit en disant :

—Rue d'Anjou, 27. C'est tout pavé.

M. Vancelay, sans vouloir troubler davantage par des paroles le silence dans lequel se recueillait cette pauvre âme désolée, vint s'asseoir près d'Arthur et ne prononça pas un mot.

Pendant ce temps Mathias se dirigeait vers la rue d'Anjou, en préparant à part lui le discours qu'il comptait prononcer à la princesse Pallianci ; et en marchant il gesticulait de telle sorte que chacun s'arrêtait et le regardait avec curiosité.

Dix heures sonnaient lorsqu'il s'arrêta devant le No. 27 de la rue d'Anjou.

Il écouta attentivement en les comptant les dix coups qui résonnaient un à un.

—C'est un peu matinal, se dit-il en hochant la tête ; elle se livre peut-être encore aux pavots de Morphée. Si j'allais déguster un petit verre pour me réchauffer légèrement le larynx je crois que l'idée n'est pas mauvaise ; je n'en serai pas moins éloquent ; l'alcool sied bien à la chaleur du discours.

Cette réflexion sans nul doute lui parut digne de tous ses égards, car il rebroussa chemin, et entra dans la rue de Surène. Il ne tarda pas à trouver un cabaret où il put accomplir son œuvre importante.

Une demi-heure après il se dirigea vers la demeure de la princesse.

—La princesse Pallio.... Pallianti ? dit-il au concierge avec ce ton plein d'assurance qui le caractérisait.

—Vous voulez sans doute dire la princesse Pallianci ? répondit le concierge en toisant d'un regard stupefait ce matinal et étrange visiteur.

—Pallianci !.... c'est possible.

—La princesse ne reçoit pas à cette heure.

—Vous dites ?....

—Que madame la princesse ne reçoit pas à cette heure.

—Ah ! bah !... elle me recevra.

La manière dont Mathias avait prononcé cette phrase était telle, que le concierge ne sut que répondre.

—Dites lui, continua l'étudiant toujours avec la même impartialité, qu'il s'agit d'une affaire *très pressée*, vous entendez bien cet adjectif au superlatif, *très pressée*, et j'ajoute, de la *plus haute importance*.

Le concierge de la princesse était un patriote de première veine ; à la tenue très nettement démocratique de Mathias, à son allure digne des *meilleurs endroits*, à son ton si plein d'assurance, il pensa que ce devait être un *frère et ami* chargé de quelque mission importante.

—Alors, c'est différent.... dit-il, je vais faire prévenir madame.

—Va, digne portier, répondit Mathias en s'asseyant dans la loge.

—Décidément, dit à part le concierge, c'est un frère.

Il allait monter l'escalier ; il revint sur ses pas :

—Vous n'avez rien à me remettre, fit-il à l'étudiant d'une voix pleine de discrétion et de finesse ?

—Rien.

—Ah !

Et le concierge monta l'escalier.

—Ah ! ça, dit Mathias, il s'agit maintenant d'être rempli de dignité et d'entraînement ; c'est égal, ma tenue me taquine.

Et il se mit à relever et à lisser d'une main la pointe ardente de ses moustaches, pendant que de l'autre il essayait de donner un tour agréable aux mèches désordonnées de ses cheveux.

Le concierge ne tarda pas à venir.

—Si monsieur veut me suivre, dit-il, je vais l'introduire.

Mathias s'assit carrément sur ses hanches pour donner à sa démarche quelque chose de gracieux, et monta l'escalier derrière le concierge.

Quand il fut dans la première pièce, le luxe qui y régnait lui fit jeter sur son costume un dernier regard.

Le concierge sortit.

—Bigre de bigre ! dit-il, en contemplant le somptueux ameublement, il paraît que l'on se chauffe ici avec du bois de première qualité.

Le valet de pied entra quelques minutes après.